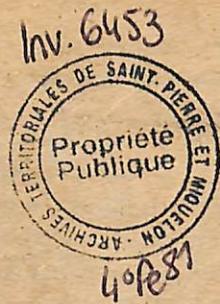


LA VIGIE

Journal de démocratie sociale DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

INSERTIONS

Une à six lignes. 3 fr. 00
Réclames 0 fr. 50
Faits divers 1 fr. 00

Nouveaux faits et gestes du Savoyard

Je, soussigné, Ferdinand le Ramoneur, cousin de l'autre, déclare avoir attendu, six heures durant, aux bureaux de la VIGIE, l'avis ou l'ordre de passer immédiatement aux bureaux des... *Longitudes*, pour avoir à répondre par devant M. Longue de mon article intitulé : *Autres faits et gestes du Savoyard*, suite du premier sur le même sujet; mais que, comme sœur Anne, ne voyant rien venir et las d'attendre, je suis allé me coucher.

Peut-être serai-je plus heureux, cette fois-ci : essayons.

LA JUSTICE LIGOTTÉE Scandale en perspective

Nous ignorons totalement les aptitudes et les capacités de M. Longue comme Président du Conseil d'Appel et chef du Service Judiciaire, pour la bonne raison que nous ne l'avons jamais vu à l'œuvre.

Nous nous abstiendrons donc de toute critique qui, de notre part, serait prémature et quelque peu déplacée. Tout au plus émettrons-nous une opinion que nous savons partagée par la grande majorité de la population : c'est que la situation de M. Longue comme *Judicat* est désormais impossible aux îles St-Pierre et Miquelon.

On a voulu le bombarder Administrateur p. i, ce fut un tort, car il n'était pas taillé pour cela ; mais il y est : c'est un fait que nous ne pouvons contester et que nous nous contenterons de déplorer.

Qu'on le remplace, nous le voulons bien, et le plus vite sera le mieux ; mais qu'on

ne fasse pas la... sottise de l'envoyer ensuite trôner au Palais de Thémis : cela nous ne le permettrons pas.

Oh ! nous n'ignorons pas que M. Longue c'est vanté, entre deux verres de whisky que, quoique nous fassions, nous ne lui donnerons pas... "la pétasse comme à feu Moulinet à feu André,... qu'il n'aura jamais recours aux canons de l'Amiral Aube (sept noyés) ni autre navire de guerre; et que, dussions-nous le jeter tout nu à l'eau, il marchera et fera toutes les besognes qu'on lui commandera"; oui, nous savons tout cela et nous le tenons d'assez bonne source pour que nous n'ayons aucune raison d'en douter; mais nous savons aussi — et celui chez qui il tenait ce crâne tangage pourrait le lui confirmer — qu'on ne se moque pas impunément d'une population amie de la justice et de la liberté, et, vraiment, Longue en a trop fait pour que celle-ci lui maintienne plus longtemps sa confiance

Personne n'ignore, en effet, que M. Longue est à "tu et à toi avec Me Benâtre — que ce dernier a toujours ses entrées libres au gouvernement — que malgré sa suspension d'un mois pour écrit injurieux envers la Magistrature, il a conservé publiquement toutes ses relations plus qu'amicales avec M. Longue, buvant, mangeant, jouant et se promenant ensemble comme deux nouveaux frères siamois.

— Or une telle intimité n'est guère de nature, une fois que Longue aura réintégré le Palais de justice, à inspirer confiance aux clients qui devront confier leurs affaires à un avocat autre que l'*ami de Longue*. Cela saute aux yeux et un tel état de choses suffirait amplement pour que nous nous permettions de discuter de son *impartialité future*.

Non, on doutons d'autant plus que nous

avons d'ores et déjà des preuves manifeste de sa partialité présente.

Vous bondissez M. Longue?

Tout doux! mon bel agneau! Calmez-vous de grâce et avant d'enfourcher votre cheval de bataille, veuillez, s'il vous plaît, nous accorder deux minutes d'attention. Ensuite, nous serons à votre disposition sur tous les terrains, vous entendez bien M. Longue sur... tous les... terrains!

Toutefois, pour aujourd'hui, et afin que vous ne vous embarquiez pas à la légère, nous nous contenterons de vous poser quelques questions auxquelles, bien entendu, nous vous prions instamment de répondre, sans quoi nous y répondrons nous-mêmes très prochainement.

Done-to: Est-il vrai que, malgré la défense personnelle faite à tout administrateur, quelqu'il soit de s'infiltrer dans les affaires judiciaires: *Ordonnance du 13 Septembre 1844*.

Chapitre II Des pouvoirs du commandant relativement à l'Administration de la justice.

Art 27 Le commandant a la libre et prompte distribution de la justice.
Art 28 Il lui est interdit de s'insérer dans les affaires qui sont de la compétence des tribunaux, et de citer devant lui aucun des habitants de la colonie à l'occasion de leur contestation, soit en matière civile, soit en matière criminelle.

Il lui est encore INTERDIT de proposer à aucune procédure civile ou criminelle,

Art 29 En matière civile, il ne peut ni retarder l'exécution des jugements et arrêts à laquelle il est tenu de prêter main-forte lorsqu'il en est requis.

Vous avez cru devoir — et ce, à différentes reprises, — exercer une

véritable pression soit par des paroles soit par des démarches, soit par des écrits, sur certains de vos fonctionnaires appelés à rendre provisoirement la justice ou à remplir les fonctions de Procureur de la République?.....

3o Est-il vrai que, sur le refus formel de l'un ou l'autre d'entre eux d'entrer dans vos petites combinaisons, vous vous seriez vanté de reprendre l'affaire en main dès que vous auriez repris vos fonctions de Magistrat?

3o Est-il vrai que vous auriez songé un instant à mettre l'une de vos victimes à la disposition du Ministre pour donner à suite sa place à M. Bénâtre voté ami?

4o Est-il vrai que... mais en voilà sans doute assez pour aujourd'hui.

Répondez, M. Longue, répondez, et évitez nous la peine de vous mettre le nez dans.... vos ordures

Mais, tout en attendant votre réponse, vous nous permettrez n'est-ce pas? de dire et de clamer très haut que si ces faits sont vrais, vous ne pouvez plus en aucun cas et pour aucune raison mettre les pieds au Palais de Justice; il s'écoulerait de lui-même pour venger l'honneur de la Magistrature outrageée.

Ferdinand Le Ramoneur
(cousin... de l'autre)

P. S. Comme la dernière fois j'attendrai dans les bureaux de la "Vigie" l'aviso ou l'ordre de M. Longue m'invitant à comparaître par devant lui pour répondre de cet article mais.... je n'attendrai pas six heures.

DEUX DE PLUS

Les gaffes se succèdent aux gaffes sous le règne de sa majesté Longue.... le grand.

Voyons les deux nouvelles que ce potentat vient de commettre.

Par suite de l'empêchement de ceux de ses collègues inscrits devant lui sur le tableau, M. S... conseiller municipal avait été délégué par le deuxième adjoint faisant fonctions de Maire pour assister à la séance du Conseil d'Administration du vendredi premier Décembre. Or avant le commencement de la délibération, M. S. a été prié de se retirer, sa présence n'étant justifiée qu'en rendait ce petit cuistre, par aucun document en règle.

Nous avons bien d'être surpris d'un pareil procédé alors que jusqu'à présent, notre honorable concitoyen avait été admis, dans les mêmes conditions, à prendre part aux séances gouvernementales. Que

s'est-il donc passé dans le cerveau toujours en ébullition de petit sec deuxième, pour mettre fin à cet état de chose?

Est-ce que par hasard, les articles de la Vigie l'auraient touché de trop près, lui et ses alter ego? on serait tenté de le croire!

Et d'un.

Ce même vendredi, on a prié tous les fonctionnaires et employés du secrétariat de quitter les lieux, pendant la séance, le secret des délibérations pouvant, paraît-il, être violé par ces messieurs, qui, de leurs bureaux, peuvent entendre tout ce qui se dit dans la salle où siège le Conseil. Ce n'est guère flatteur pour ces braves gens dont la discrétion est à l'abri de tout soupçon, et c'est bel et bien les suspecter que de leur avoir fait pareil affront.

Mais voilà! Longue, en dehors de deux ou trois personnages, n'a de confiance en personne, ce qui prouve une fois de plus que l'on juge les gens d'après soi-même.

Dans tous les cas, pour poli, ce dernier geste du petit sec II, ne l'est pas,
C'est raille.

Et de deux.

D'autres gaffes ne tarderont pas.

Ineptie criminelle Érasante responsabilité ÉPOUVANTABLE INCURIE

Récemment, paraît-il, le Conseil d'Administration vient de voter les crédits nécessaires pour trois médecins.

Ce chiffre de trois médecins est à peine suffisant, si l'on ne veut pas continuer à négliger les deux autres îles dont l'une surtout, avec les mauvais temps, peut rester isolée plusieurs semaines sans communication possible avec St-Pierre.

La rareté du service médical depuis plusieurs années à l'Ile aux Chiens est la honte de l'administration.

La laborieuse et intéressante population de ce rocher dénudé n'ayant pas de médecin attitré, des morts ont eu lieu qui auraient été évités si un médecin avait pu matériellement venir à temps.

Et Miquelon, qui est restée depuis plus d'un an, sans médecin, et qui selon toute probabilité passera encore au moins une partie de l'hiver ainsi!

Quand on pense que si l'un des fameux médecins va à Miquelon ce qui est plus qu'indispensable, et si le second va à l'Ile aux Chiens, St-Pierre restera réduit avec 5.000 habitants en hiver et 11.000 en été,

à un seul médecin

M. Longue méprise absolument la vie des colons; il l'e pose par son incrédule aux plus terribles dangers.

Il a donc laissé le personnel disparaître; ce qui en reste ne peut matériellement plus rien assurer du tout.

Et comme il croit que les pauvres gens des autres îles ne se plaignent jamais, vous allez voir qu'il osera retenir à St-Pierre les médecins qu'on attend, pour que les St-Pierrais, qui seuls peuvent facilement écrire, ne se plaignent pas au Ministre!

En attendant on a voté des crédits. On peut bien meuler des maisons et tout ce qui s'ensuit; cela vaudra les vœux de Courte Moustache: de ces œufs là, il ne sort rien du tout, au contraire:

Le docteur Grand est parti depuis 14 mois; le docteur Pailloz vient de partir; le docteur Dupuy déclare qu'il va s'en aller, ce qui nous fera trois médecins... partis pour France sans qu'il s'en soit seulement aperçu!

M. Longue qui a la tapette d'un mauvais commis voyageur, ne se démonte pas pour si peu! Il ose se vanter d'avoir envoyé sept dépêches au Ministre à ce sujet. On ajoute qu'il va les faire afficher et publier à l'officiel afin de les remettre aux malades, pour le cas où besoin sera!!

Sept dépêches aux ministres? Et après? Qu'est ce que cela peut bien nous faire? Vraiment vous nous la bailliez belle, monsieur Longue! Nous n'avons plus qu'un médecin; je vous demande un peu si ce sont des dépêches qu'il nous faut.

Que diable fichez vous depuis le départ de l'inepte Didelot? Lui du moins, pouvait dire qu'il avait trois médecins pour Saint-Pierre!

Vous en êtes encore à faire voter des édits et à envoyer des dépêches! M. Moulin, M. Antoletti, M. Angoulvant et les autres nous assuraient continuellement des médecins. Ils n'auraient pas découvert à moment où le dernier médecin veut rejoindre ceux qui sont partis, qu'il ne peut pas assurer un service sanitaire à 3 îles et 6.000 personnes avec un seul médecin ou de dépêches au ministre et des crédits!

Vienne une épidémie, et Longue aura plus de cadavres sur la conscience que Moulin-la-pétasse et Didelot-du-canon. Nous péirrons comme des mouches, pendant qu'il enverra 70, ou même 700 dépêches, pour le raconter au ministre!

Agir ainsi, c'est agir en "Propre à rien," en mauvais administrateur, c'est être un criminel.

Boîte aux lettres

Monsieur le Directeur de la Vigie

Lecteur assidu de votre journal, j'ai pu voir vos articles sur Gloanec mais je me suis demandé si vous étiez bien au courant du mal que cet homme a fait ou essayé à faire aux malheureux.

Peu nous importe, à nous autres ouvriers que Gloanec soit président de la Chambre de Commerce et qu'il couve ses vœux pour les faire éclore. Nous savons qu'il ne fait rien; qu'il ne peut rien faire là; c'est ailleurs qu'il nous embête. Ce n'est pas propre à rien, ce télégraphe hurleur, que tout le monde appelle l'homme à la bâille, s'est ingénier à faire des choses vexantes, lorsqu'il est passé pour notre malheur au Conseil municipal. Et des choses qu'on n'oublie pas, qui ne reviennent pas s'oublier.

Vous nous avez dit et nous pouvons bien vous croire que le passage de Daygrand au Conseil Municipal a été marqué en huit mois par douze mille francs de dettes; cela ne nous étonne pas du tout.

Ceux qui sont partis après ce beau coup ont bien dû en profiter, mais moi je vais vous dire comment Gloanec, qui n'est pas parti, se tirait des marrons du feu, au détriment des pauvres travailleurs de la ville.

Je travaillais donc à la Mairie gagnant misérablement mes quatre francs par jour et je vous assure que mon temps ne se passait pas à couver des vœux: mais j'avais beau travailler plus j'essayais de faire surer de besogne à mon temps de travail plus le chargé des travaux gueulait après moi Empoisonné, à bout d'arguments, ne sachant que faire pour que ce f... gueulant me flanque la paix je demandai à un de mes amis qui travaillait aussi dans le même chantier et je lui dis: Comment diable fais-tu pour être bien avec cet animal-là. Et lui de me répondre: "Comment je fais ce n'est pas malin je dépense mes semaines chez lui et il me f... la paix Quand il n'a plus de beurre, j'achète des caniques, ça fait la joie des gosses!"

Il me suffit de suivre le conseil de mon ami et depuis l'aboyer mieux nourris sans doute et ayant la pitance désirée ne me trassa plus.

Voilà ce qu'il est bon de dire, monsieur le Directeur, pour mieux démasquer celui qui ose critiquer les autres. Il n'est pas utile de dire que le chargé des travaux n'était autre que Gloanec.

Quand je travaille à la Morue Française, tous les samedis ma semaine est réglée rûbis sur l'ongle et j'achète mes provisions là où je veux sans qu'on m'embête pour cela,

parce que fais ce que je veux de mon argent achetant là où je trouve meilleur marché.

Des gueulards qui ne paient qu'en marchandises ou c'est tout comme et qui viennent vous chiner dès qu'ils ne peuvent plus profiter sur vous ou en son ait parmi les amis de l'ex chargé de travaux de la municipalité Daygrand.

Ce sont ceux-là qui viennent ensuite critiquer la Morue Française qui n'assourdit pas ses ouvriers qui les règle autrement qu'avec des injures grossières et des coups de pied quelque part. Au diable ceux qui prétendent nous obliger à venir acheter leurs marchandises plus cher qu'ailleurs.

Que cette bande de rapiats glapisseurs et tire-sou se taise donc une fois pour toutes et laisse les ouvriers tranquilles.

C'est ce que Gloanec et ses amis des coins de rues auraient dû faire; ils n'ont pas voulu; aussi nous leur gardons un chien de notre chienne qui leur mordra les mollets et les fesses s'ils ont le malheur de continuer.

Rentrez au chenil mal éduqués
Un Ouvrier

N. B. Si la présente lettre est vraie sans restriction nous envoyons à Gloanec et consorts l'expression du dégoût qu'inspirent de pareils procédés même à ceux qui ne sont pas ouvriers.

LE NAUFRAGE DU XENOPHON

Nous apprenons avec plaisir que notre Délégué au Conseil Supérieur des Colonies s'est occupé auprès du Ministre des Colonies de cette affaire.

En signalant la négligence coupable de l'Administration locale, M. Louis Légasse a prié le Ministre de demander à M Longue de lui fournir des explications et a insisté pour que des ordres précis soient donnés afin d'éviter le renouvellement de pareils faits.

Nous avons su dernièrement que le Ministre avait câblé à notre Administrateur, le priant de lui fournir des renseignements

Longue aura bien de la peine à se blanchir en cette occurrence. Espérons que le Ministre ne s'arrêtera pas en si bonne voie et qu'il voudra aller au fond de toutes les petites saletés qui lui ont été signalées depuis bien longtemps sur le compte de notre petit frère. Il y découvrira de jolies choses Oh oui assurément. Quand il fera cette besogne nous l'engagons à prendre des gants et à parfumer son mouchoir car cela ne sentira pas précisément la rose.

Le départ de Mgr Oyhénard

La colonie vient de voir avec regret partir pour raison de santé, le prêtre dévoué et juste qui fut, pendant de nombreuses années, le pasteur et le compagnon d'exil volontaire des habitants de Miquelon.

L'Administration croyant n'avoir aucun profit à en tirer, abandonne systématiquement Miquelon et ses habitants, auxquels elle ne se rappelle de temps à autre que pour des tracasseries ou des vexations. Et cette incurie est mille fois plus odieuse envers des colons méritants et malheureux comme les Miquelonnais, qui doivent chercher bien plus loin un poisson qui manque aussi souvent là qu'à St-Pierre. Et alors, pas de commerce ni de fourniture d'encornet à espérer, pour alourdir un peu la misère sans feu dans la neige et le poudrain!

Le portrait de Monsieur le Curé de Miquelon, sera celui d'un homme de bien simple, franc, affable, hospitalier, il sut en écartant tout ce qui pouvait troubler la paix, consoler la misère affreuse de sa pauvre paroisse. Qui pourrait retracer les prodiges qu'il sut faire pour l'entretien et le chauffage de son église? Le bon pasteur qui malgré le peu de ressources dont il disposait, n'oublia jamais les pauvres et les malades, dont il fut souvent la seule providence.

Jamais il ne craignit de dire la vérité avec calme et sérenité, comme un bon père de famille d'autrefois. Tout homme droit aimait son regard, et désirait ses paternelles visites de l'après-midi.

En un mot, il s'est plus à faire son devoir parce que ses goûts étaient simples, et qu'il ne désirait rien de plus.

La guerre au "chiffon de papier"

1er Couplet

Longue s'en va-t-en guerre,
mironton mirontaine
Longue s'en va-t-en guerre
Avec tous ses . . . valets

Refrain:

Ah! il n'fallait pas . . .

2

Sur le quai d'la Roncière
mironton mirontaine
Sur le quai d'la Roncière
Il les a rassemblés

3

"Ainsi soit-il" en tête
mironton mirontaine



Ainsi soit-il en tête
Est armé d'un balai
4

Ensuite le grand "Moustache"
mironton mirontaine
Ensuite le grand "Moustache"
Train'sa la balle à fumier
5

Puis battant la gross' caisse
mironton mirontaine
Puis battant la gross' caisse
Le "fermier" décoré.
6

Enfin, comme enfant d'troupe
Mironfon Mirontaine
Enfin, comme enfant d'troupe
Un petit commis greffier
7

Puis un docteur habile
mironton mirontaine
Puis un docteur habile
Pour soigner les blessés
8

Un Juge fort docile
mironton mirontaine
Un juge fort docile
Pour vider . . . les procès
9

Tous sont partis en guerre
mironton mirontaine
Tous sont partis en guerre
Contre un "chiffon d'papier"
10

Mais l'chiffon plein d'audace
mironton mirontaine
Mais l'chiffon plein d'audace
Tout à coup s'est montré
11

Et Longue pris de . . . malaise
mironton mirontaine
Et Longue pris de . . . malaise
A tout laissé tomber
12

Croyant qu'il c'était une bombe
mironton mirontaine
Croyant qu'il c'était une bombe
Les derniers s'rent sauvés
13

Le "fermier" dans sa caisse
Mironton mirontaine
Le "fermier" dans sa caisse
S'est bien vite enfermé
14

Les autres plein d'courage
mironton mirontaine
Les autres plein d'courage
S' sont mis à . . . nettoyer
15

Et vraiment sous la balle
mironton mirontaine
Et vraiment sous la balle
Longue se s'rait noyé

16

Et sans l' balai nous même
mironton mirontaine
Et sous l' balai nous mêmes
Serions bien em . . . m'lassés

Morale

Ne partez jamais en guerre
mironton mirontaine
N' partez jamais en guerre
Contre n' "Chiffon d' papier"

Sans em'ner par prude ce
mironton mirontaine
Sans em'ner par prudence
Deux hommes de . . . corvées

Etat Civil de St-Pierre

NAISSANCES

3	Novembre Balisman Elisa, Batistine
7	Ruel Louis, Joseph, François
15	Briand Alfred, Joseph, Léonie
17	Miller William, Eugène, Ernest
19	Tesnière Eugène, Joseph
21	Hutton Léone, Blanche, Celeste
23	Sarazola Baptista, Eugénie, Cath
24	Pichon Aurore, Marie
30	Lepape Marie, Joseph.

MARIAGES

8	Novembre Le Penne Pierre, Marie, Guillaume avec d'lle Helyer Roseta
11	Larroulet Saint-Martin avec dame Audoux Emilie vve Lefèvre Louis
22	Hallouet Jean-Baptiste Auguste avec d'lle Hue, Marie Josephine
28	Dairaux François Paul Thomas a veedille Lambert Marie Athémise
30	Ruel Albert Ernest Alexandre avec d'lle Briand Maria Emilie.

DECÈS

7	Novembre Dutertre Jeanne, Veuve Dé- siré Lefèvre âgée de 74 ans née à Plaine-Haute C.D.N.
10	Gautier Lucien Benjamin, journalier, âgé de 51 ans né à St-Pierre
19	Ithurart, Andrée, Julia, Francine âgée de 2 mois 1/2 née à St-Pierre
22	Philipot Stanislas, Néel marin âgé de 71 ans, né à St-Pierre.
25	Connors Suzane, femme Lecharpe- ntier Gratien Emile ménagère a- gée de 44 ans, née à St-Laurent T.N.
25	Hayes Marguerite, Vve Constant Longrais, ménagère, âgée de 64 ans, née à la Baie de Plaisance T.N.

BONNE OCCASION

A Vendre

Une maison avec jardin, rue de la
Boulangerie.

S'adresser chez M. Joseph Pinson

Passagers Arrivés

PAR ST-PIERRE-MIQUELON

le 30 Novembre 1911

Messieurs: Bourdet Louis, Bourdet Paul,
Audoux D, Milleur William.

Madame Bourdet F.

Mesdemoiselles Jeanne Salomon, Vigneau
J. Penny M. Mahé Emilie.

Passagers Partis

PAR ST-PIERRE-MIQUELON

le 23 Novembre et 3 Décembre 1911

Messieurs. Da la Ville Fromoy Raoul,
Messamot Victor Lavissière E, Etchéverry
J-B, Bonrgeois Louis,
Mlle Penny Marie.

Messieurs Girardin H, Haran E, Walsh,
Fitzpatrick Alex, Fitzpatrick J, Lavissière
L, Briand Charles Briand Marcel Briand
Octave Briand, Briand Maurice, Chuinard
Rémy Lavissière Pierre,

Mesdames Bernard Vye, Briand Annie,
Mesdemoiselles Briand Paulette Briand,
Georgette.

Pensée profonde

Vous demandez amis lecteurs, pourquoi
notre Administrateur est si rageur et ha-
gneux?

Songez donc au vilain tour que lui a
joué la nature en l'appelant Longue, de
l'avoir laissé si court!

Le petit Ramoneur conscrit

On nous affirme que lorsque notre dis-
tingué Administrateur se présente au Con-
seil de révision, la scène suivante est bien

Le sergent préposé, à l'appel des con-
crits, voyant s'avancer ce petit bout d'hom-
me, qui répondait au nom de Longue lui
dit: «foutez . . . de moi! est ce qu'on
s'appelle Longue quand on est haut com-
me un chien assis!»

AVIS

Pichon Edouard. Cordonnier inconnu
ses clients qu'il part prochainement
pour quelques mois et prie les retardai-
taires de venir régler les comptes au plus
tôt.

LA VIGIE — Le gérant, W. Lefèvre